

Avis adopté

Séance plénière du 23 septembre 2025

Inégalités de genre et santé des femmes au prisme de la périnatalité

Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

Notre groupe salue la qualité de cet avis, qui met en lumière une réalité trop longtemps occultée : la santé des femmes demeure traversée par des inégalités structurelles. La période de la périnatalité cristallise ces vulnérabilités, avec des chiffres alarmants : mortalité infantile en hausse, suicide première cause de décès maternel et une santé mentale insuffisamment prise en compte.

Face à cela, nous soutenons les principales recommandations formulées :

- investir dans la recherche interdisciplinaire;
- renforcer les moyens de la prévention, du suivi et de l'accompagnement psychologique et social des mères, particulièrement des plus fragiles ;
- revaloriser les métiers du soin, en particulier celui des sages-femmes, pilier de la périnatalité ;
- intégrer systématiquement la dimension environnementale, car les pollutions chimiques et les dégradations écologiques affectent directement la santé reproductive et infantile.

S'agissant de la préconisation 22, nous prenons acte du dissensus persistant concernant l'alignement des congés paternité et maternité. Ce débat appelle à une concertation élargie et à l'évaluation des effets du récent allongement du congé paternité intervenu en 2021, avant tout nouveau changement, afin d'identifier des solutions équilibrées et progressives favorisant une parentalité réellement partagée et une égalité renforcée entre les femmes et les hommes.

Promouvoir l'égalité réelle en santé, c'est donner à chaque femme, à chaque enfant, la possibilité de grandir et de vivre dans la dignité, en conjuguant justice sociale, justice environnementale et innovation au service du bien commun.

Et ce sujet est ô combien important, d'autant plus dans une période où la natalité en France connaît une baisse continue et soulève de vives inquiétudes pour l'avenir de notre société. Préserver la santé des femmes et garantir des conditions dignes et sécurisées pendant la maternité ne relève pas seulement d'un impératif d'égalité : c'est aussi un enjeu démographique, économique et social. Soutenir les femmes dans leur parcours périnatal, c'est donner confiance aux familles, favoriser l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle et renforcer la capacité de notre pays à construire son avenir.